

tions qu'il vient de faire, a déclaré qu'il ne servait de rien de s'entendre avec le Grand Tronc, que cette compagnie éluderait n'importe quelle loi que nous adopterions. Pourtant, l'honorable député est disposé à donner carte blanche à ces méchantes gens du Grand Tronc. Le député de Toronto-ouest les appelle des faiseurs. Sir Charles Rivers-Wilson, un faiseur; lord Welby, un faiseur; M. Charles M. Hays, M. Wm. Wainwright, M. John Bell, des faiseurs. Tous des faiseurs; pourtant c'est à ces personnes, au dire du député d'Hastings-est, que les membres de l'opposition jusqu'au dernier, comme un seul homme, étaient prêts à confier toute l'entreprise.

M. LEFURGEY : Les renseignements sur ce sujet semblent être fort rares. Nous nous sommes efforcés tout l'après-midi et toute la soirée d'obtenir des éclaircissements du ministre de la Justice, du ministre des Finances et du leader du gouvernement, mais le succès n'a pas couronné nos efforts. Lorsqu'un semblable projet est soumis au pays, un projet dont le but serait de faire des ports des provinces maritimes des ports nationaux et le développement des ports de Montréal et de Québec, il est étrange que nous ne puissions pas obtenir des renseignements auprès du gouvernement. Les masses de renseignements concernant ce projet que le premier ministre prétendait posséder sont tombées à rien.

J'ai pris beaucoup de peine pour me procurer le "Railways News" et obtenir une notion exacte de ce qui s'est passé à cette réunion d'actionnaires. Chacun semblait être à l'affût de cette publication. Elle donne apparemment un aperçu de l'opinion qu'entretenaient le président du Grand Tronc et ses collègues concernant ce projet. Si l'on en juge par les déclarations de sir Rivers-Wilson et de quelques autres personnes, les obligations qu'assume la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer relativement à ce projet qui entraînera la dépense de \$150,000,000 à \$200,000,000 ne nuiront en aucune façon à son crédit. En toute justice, le compte rendu de cette assemblée si importante devrait se trouver entre les mains de chaque membre de la députation. Je conseille au premier ministre de se procurer ce compte rendu publié dans le "Railway News", organe des institutions financières et des compagnies à fonds social, qui renferme l'historique des chemins de fer dans le n° 297 du 91e volume de ce journal fondé en 1844, inscrit comme tel dans les registres de l'hôtel général des postes, édition du samedi, 12 mars 1904, prix 6 deniers.

M. BENNETT. Quelle est la couleur de l'encre ?

M. LEFURGEY : Ce journal est publié à Londres, en Angleterre. Le prix est peu de chose, si seulement nous étions dans un endroit où nous pourrions nous procurer un

numéro, mais cela est impossible. Dans ses commentaires au sujet de cette assemblée, on lit dans un article de tête :

Pour de plus amples détails concernant cette importante assemblée, nous renvoyons nos lecteurs au compte rendu que nous publions dans une autre page. Des nouvelles télégraphiques d'Ottawa reçues depuis l'assemblée, annoncent que la ratification du traité conclu entre la compagnie et le gouvernement canadien y est accueillie avec satisfaction, bien que le gouvernement eût confiance dans ce résultat, à cause des conditions favorables que renferme la nouvelle convention.

Au lieu de lire ce document, je demanderai au premier ministre la permission de le déposer sur le bureau et de l'insérer dans les débats, comme la chose se pratique lorsque le ministre des Finances et ses collègues soumettent à la Chambre des documents d'une grande importance.

Sir WILFRID LAURIER : Le règlement s'y oppose.

M. FIELDING : On m'a refusé ce privilège.

M. BENNETT : Lisez d'abord la version française.

M. LEFURGEY : Force m'est de le lire dans l'intérêt du pays.

Sir WILFRID LAURIER : Je donnerai à mon honorable ami un conseil qui pourra lui être utile. Au cours de la présente session, le chef de la gauche a lu le compte rendu des délibérations de cette assemblée des actionnaires de la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer. Ce compte rendu, si je ne me trompe pas, était clavigraphié, mais le député de Toronto nous a appris l'autre jour—nous tenons peut-être ce renseignement du chef de l'opposition—qu'il l'avait fait imprimer à Toronto. L'impression de quelques exemplaires de plus coûterait peu de chose.

M. BENNETT : Les ateliers d'imprimerie sont brûlés.

M. LEFURGEY : J'apprends avec plaisir que quelqu'un a porté assez d'intérêt à cette question pour faire imprimer et distribuer ce document à ses dépens. Ce serait une excellente chose de mettre les membres de la Chambre à même de feuilleter ce document et le mémoire préparé par l'honorable M. Blair.

ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA.

L'assemblée générale semestrielle des propriétaires de ce chemin de fer a eu lieu à l'hôtel de la rue Cannon, le mardi, 8 mars 1904, sous la présidence de sir Charles Rivers-Wilson, G.C.M.G., C.B.

M. FIELDING : L'honorable député a-t-il donné correctement le nom de l'hôtel.

M. LEFURGEY : Je le crois.